

- Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère officiel. Elles sont mises à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les services de l'utility publique, annexés à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Bordeaux : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle
Dernier événement reconnu, commencé le
Péril de la dernière reconnaissance
Plans de prévention des risques naturels approuvés
Risques couverts par ces plans
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

51 reconnaissances

1er janvier 2025

Sécheresse

1 plan

Inondation

Catégorie 2 : teneurs faibles, transfert facilité par des facteurs géologiques
21 septembre 2026

Le site patrimonial remarquable de Bordeaux

Sites patrimoniaux remarquables
Plan de gestion en vigueur
Première protection créée le
Plan en vigueur du

1 site

PSMV

16 février 1967

13 février 2002

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UM1, UM10, UM11, UM12, UM13, UM14, UM16, UM17, UM19, UM20, UM28, UM34, UM35, UM36, UM4, UM43, UM6, UM8, UP1, UP11, UP12, UP13, UP14, UP15, UP16, UP17, UP18, UP19, UP2, UP20, UP21, UP25, UP27, UP29, UP32, UP37, UP53, UP57, UP61, UP66, UP69, UP75, UP84, UPZ9, US1, US12, US2, US3, US4, US5, US8, US9
33063

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

Bordeaux Métropole

Gironde

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

288 zones

288 zones

288 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Le Bouscat (1,5 km)
Bruges (3,3 km)
Cenon (5,0 km)
Eysines (5,1 km)
Lormont (5,5 km)
Floirac (6,0 km)
Talence (6,3 km)
Bassens (6,8 km)
Blanquefort (6,9 km)

79 zones

91 zones

87 zones

126 zones

81 zones

86 zones

83 zones

77 zones

117 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/bordeaux-33063>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Bordeaux : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Bègles (7,2 km)	90 zones
Artigues-près-Bordeaux (7,7 km)	53 zones
Carbon-Blanc (7,9 km)	53 zones
Bouliac (8,2 km)	59 zones
Le Haillan (8,4 km)	66 zones
Mérignac (8,4 km)	274 zones
Le Taillan-Médoc (9,2 km)	121 zones
Villenave-d'Ornon (10,2 km)	161 zones
Parempuyre (10,3 km)	85 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/bordeaux-33063>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.